



# Arboriculture

PACA

n°5  
15 Avril 2026



Référent filière & rédacteurs

**Dorian BORGNE**

Station d'Expérimentation La Pugère  
[d.borgne@lapugere.com](mailto:d.borgne@lapugere.com)

**Aliénor ROYER**

CTIFL – La Tapy  
[alienor.royer@ctifl.fr](mailto:alienor.royer@ctifl.fr)

Directeur de publication

**Georgia LAMBERTIN**

Présidente de la Chambre Régionale  
d'Agriculture Provence Alpes-Côte  
d'Azur

Maison des agriculteurs  
22 Avenue Henri Pontier  
13626 Aix en Provence cedex 1  
[contact@paca.chambagri.fr](mailto:contact@paca.chambagri.fr)

Supervision

**DRAAF**

Service régional de l'Alimentation  
PACA

132 boulevard de Paris  
13000 Marseille

Financé dans le cadre  
de la stratégie **écophyto**



**GOVERNEMENT**

Liberté  
Égalité  
Fraternité



Vous abonner



Devenir  
observateur  
& contact



Tous les BSV  
PACA

## AU SOMMAIRE DE CE NUMÉRO

Secteurs Basse Durance (13 et 84) & Alpin (04 et 05)

### Cerisier :

Stades phénologiques : nouaisons en cours

Monilia fleurs : quelques observations

Puceron noir : observations sur parcelles sensibles

Drosophila suzukii : pas encore de risque pour la culture

Maladies du feuillage : observations sur parcelles sensibles

Ravageurs du feuillage



Toutes espèces : Campagnol / Lapin

Biodiversité : Floraisons en cours, à lire attentivement

Notes nationales biodiversité – Popilia japonica



### REGLEMENTAIRE

Liste Produits de Biocontrôle

Identifiez les cibles de produits de biocontrôles grâce à ce logo






**Floraisons en cours, à lire attentivement** ⚠️

# Abeilles - Pollinisateurs

## Des auxiliaires à préserver

>> Cliquez ici <<   
Pour lire la note complète

### 1. Toujours respecter les mentions d'étiquetage définies dans les autorisations de mise sur le marché

> Elles existent pour tous les produits, toutes les cultures et tous les usages et figurent sur les étiquettes



- Des conditions d'utilisation à respecter obligatoirement
- Des mentions pour la protection des insectes pollinisateurs par rapport aux floraisons et aux périodes de production d'exsudat (*Ephy, Guide Phyteis, Phytodata*)

### 2. Pour les cultures attractives\* en floraison ou les zones de butinage

- > Respecter les dispositions de l'arrêté ministériel du 20 novembre 2021
- > Pour tous les produits phytopharmaceutiques qu'ils soient insecticides, acaricides, herbicides, fongicides ou autres et leurs adjuvants (sauf produits d'éclaircissage)
  - Bien lire les mentions d'étiquetage
  - Appliquer uniquement un produit *autorisé pendant la floraison*\*\*
  - Dans la plage horaire de traitement de 5 H



Une extension possible de la plage horaire si :

- les bio-agresseurs ont une activité exclusivement diurne et que la protection est inefficace si le traitement est réalisé dans les 5 H
- Compte tenu du développement d'une maladie, l'efficacité d'un traitement fongicide est conditionnée par sa réalisation dans un délai contraint incompatible avec la période des 5 H

Dans ces deux situations, l'obligation de consigner dans le registre :

- > l'heure de début et de fin du traitement
- > le motif ayant justifié la modification de la plage horaire

- > Zone de butinage: à l'exclusion des cultures en production, un espace agricole ou non agricole occupé par un groupement végétal cultivé ou spontané, qui présente un intérêt manifeste pour les abeilles ou d'autres insectes pollinisateurs du fait de la présence de fleurs ou d'exsudats.
- > Pour les insecticides et acaricides utilisés sur cultures pérennes > l'obligation de rendre non attractif le couvert végétal (broyage, fauchage).
- > Des conditions particulières pour les cultures sous serres et abris inaccessibles pendant la période de floraison.

\* *Liste des plantes non attractives (selon l'arrêté)*

\*\* *des périodes de transition s'appliquent par rapport aux usages existants: voir la Foire aux questions sur le site du ministère en charge de l'agriculture*

### 3. Appliquer les dispositions de l'arrêté "mélanges" (Arrêté du 7 avril 2010)

L'association de certaines molécules à visée phytopharmaceutique peut faire courir un risque important aux pollinisateurs (par synergies).

Les fongicides appartenant aux familles des triazoles et des imidazoles agissent sur les abeilles en limitant leur capacité de détoxication, notamment celle leur permettant d'éliminer les insecticides pyréthrinoïdes.

L'arrêté ministériel précise que « durant la floraison ou au cours des périodes de production d'exsudats, un délai de 24 heures doit être respecté entre l'application d'un produit contenant une substance active appartenant à la famille chimique des pyréthrinoïdes et l'application d'un produit contenant une substance active appartenant aux familles chimiques des triazoles ou des imidazoles. Dans ce cas, le produit de la famille des pyréthrinoïdes est obligatoirement appliqué en premier ». Les mélanges extemporanés de pyréthrinoïdes avec triazoles ou imidazoles sont donc interdits en période de floraison et de production de miellat.

### 4. Appliquer les autres textes réglementaires

- Maîtriser la dérive des traitements selon l'arrêté ministériel du 4 mai 2017 (article 2) pour éviter leur entraînement hors de la parcelle ou de la zone traitée notamment sur les haies, arbres, bordures de parcelles et cultures voisines en floraison (emploi de moyens appropriés et interdiction de pulvérisation ou de poudrage si la vitesse du vent est à 3 beaufort soit > 19 kms/h),
- Maîtriser les poussières au semis des maïs enrobés avec un produit phytopharmaceutique (utilisation de déflecteur à la sortie de la tuyère du semoir, interdiction d'emblavement si la vitesse du vent est > 19 kms/h) - Arrêté du 13 janvier 2009,
- Faire contrôler le pulvérisateur selon les conditions de l'arrêté ministériel du 18 décembre 2008 pour limiter les pertes de produit et maîtriser la qualité de vos applications,
- Déclarer à la *phytopharmacovigilance* (ANSES) les effets non intentionnels constatés suite à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques (Article L253-8-1 du Code rural et de la pêche maritime)



Cliquer sur l'image pour lire la note complète





## Scarabée japonais *Popillia japonica*



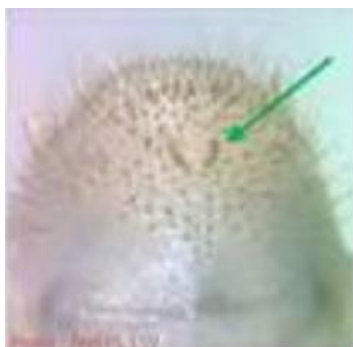
Cet insecte polyphage est un **organisme de quarantaine prioritaire** (OQP) dans l'Union européenne. Sa détection récente à la frontière franco-suisse appelle à la plus grande vigilance. La présente note donne des informations sur sa biologie, la manière de le reconnaître et les consignes à respecter lors d'une détection, en rappelant que la surveillance précoce donne les meilleures chances d'éradication.

[Cliquer ici pour voir la note nationale complète](#)



Cet insecte peut s'attaquer à plus de 400 plantes, dont les **pommiers** et les **cerisiers**. Ce sont les adultes, présents **à la fin du printemps et en été**, qui causent le plus de dégât en verger. Ils consomment les feuilles en laissant les nervures principales, ce qui cause des symptômes caractéristiques.

Soyons vigilants !



### Larve de *Popillia japonica*

Corps arqué en C, pattes développées, extrémité de l'abdomen dilatée. Rangée d'épines sur la face ventrale du dernier segment abdominal (écusson anal) disposée en forme de V.

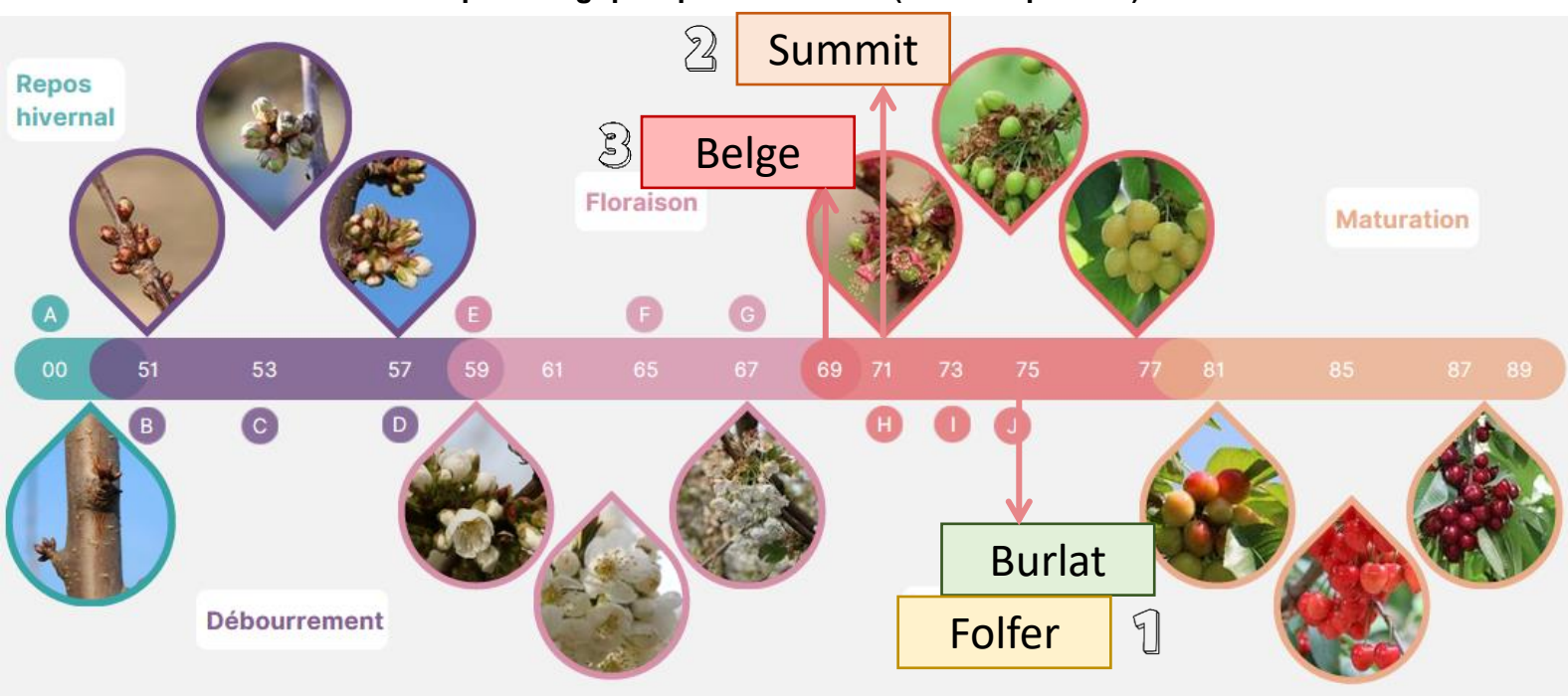


### Développement végétatif

Observations au 15 avril mars

Le développement des arbres est calé sur la phénologie de 2025. Sur les variétés déjà nouées la charge est bonne mais une première chute physiologique est en cours.

#### Stades phénologiques pour 4 variétés (zone Carpentras) :

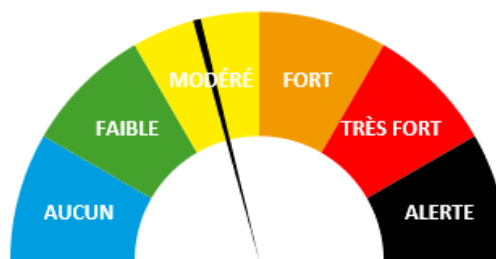


Source : A. Royer



## Secteur Bas Ventoux (84)

### Monilia fleurs R B



#### Observation

Quelques symptômes sont observés sur les parcelles du réseau

#### Analyse de risque

La période de sensibilité s'étend du stade « Ballonnets » (Stade D / BBCH 57) à « Floraison déclinante » (Stade G / BBCH 67). Ces stades sont encore en cours sur certaines variétés et secteurs tardifs.

#### Gestion alternative du risque

- Éliminer les momies, les chancre et aérer la frondaison à la taille.
- L'éclaircissage mécanique favorise le Monilia.
- Limiter la fertilisation azotée.
- L'extinction des bouquets de mai, à la jonction des bois de 1 et 2 ans permet de réduire le risque de Monilia.

#### Momies de fruits à supprimer des arbres



#### Symptôme de monilia sur fleur



Source : La Tapy



#### Résistances aux produits de protection des plantes :

Suite à des prélèvements réalisés dans le cadre des plans de surveillance résistance des dérivés de sensibilité vis-à-vis du **cyprodinil** et du **fludioxonil** ont été détectés en laboratoire. Cela ne se traduit pas nécessairement par une baisse d'efficacité en verger mais il convient d'être particulièrement attentif à ces traitements.



Des **produits de biocontrôle** peuvent être intégrés dans les stratégies de lutte. Se reporter pour cet usage à la [liste des produits de biocontrôle](#)



## Secteur Bas Ventoux (84)

### Puceron noir ▲ B

#### Observation

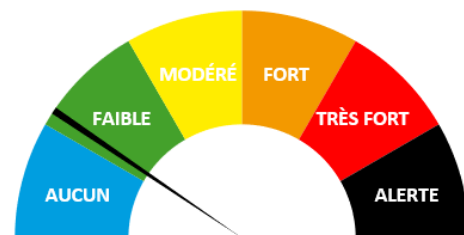
Sur les parcelles attaquées en 2025 on observe un retour des populations avec des débuts de foyers sur jeunes feuilles enroulées.

#### Analyse de risque

Des attaques de pucerons ont été observées en 2025. Il convient de rester attentif pour limiter leur propagation cette année encore.

#### Gestion alternative du risque

Favoriser et entretenir les auxiliaires naturels (Coccinelles, Syrphes, Chrysopes, Cécidomyies,...).



#### Feuille enroulée signalant la présence de pucerons



Source : M. Julien

#### Colonie sur feuille



#### Foyers de pucerons sur cerisiers variété Folfer

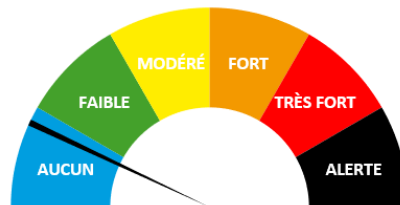
Source : A. Royer

▲ B Des **produits de biocontrôle** peuvent être intégrés dans les stratégies de lutte. Se reporter pour cet usage à la [liste des produits de biocontrôle](#)



## Secteur Bas Ventoux (84)

### *Drosophila suzukii*



#### Observation

*Drosophila suzukii* est encore présente en faible proportion dans les pièges. Cela ne présage en rien de l'intensité de la pression à venir pour cette saison.

#### Analyse de risque

L'évolution des populations de mouches dans les pièges au cours des prochaines semaines nous permettra d'estimer le risque représenté par *D. suzukii* pour 2026.

#### Gestion du risque

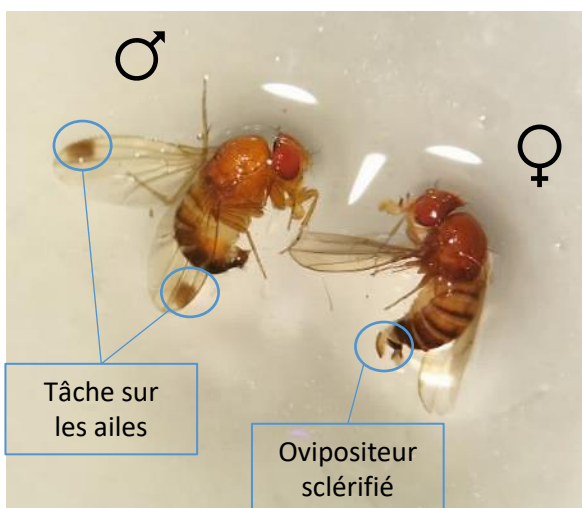
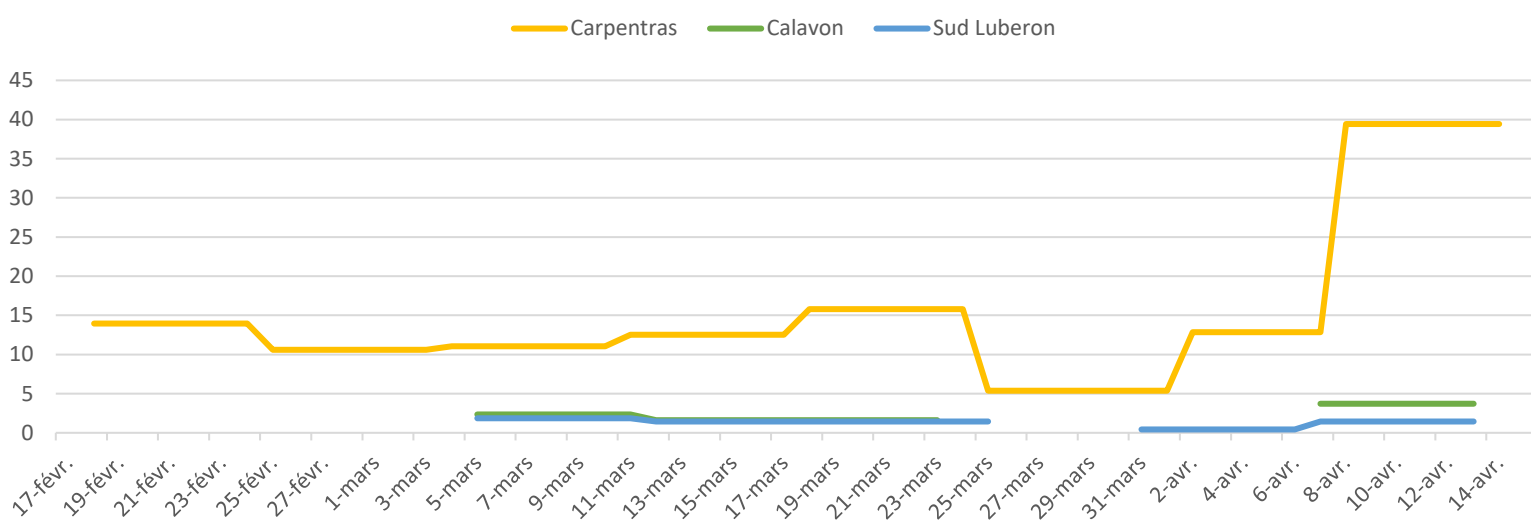
Il est nécessaire de favoriser l'aération des parcelles (au sein du rang et dans les inter-rangs) notamment lors de la taille. On peut également agir sur les facteurs favorisant l'humidité (herbe trop haute, irrigation mal réglée...). Enfin, la récolte peut être optimisée en limitant au maximum le nombre de passages et en détruisant les déchets.

#### Piège à drosophile



Source : La Tapy

#### Taux de captures moyens journaliers



Mâle (à gauche) et Femelle (à droite) *D.suzukii*



Pour suivre les actualités de la filière et de *Drosophila suzukii* inscrivez vous au Flash Info Droso.

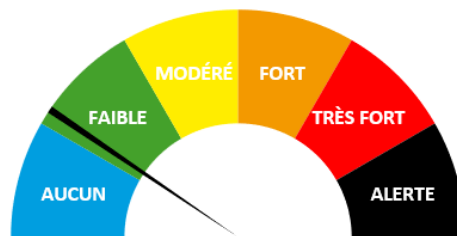
Contact :

Maréva Merabet  
06 07 44 59 38

[mareva.merabet@vaucluse.chambagri.fr](mailto:mareva.merabet@vaucluse.chambagri.fr)



## Secteur Bas Ventoux (84)



## Maladies du feuillage

### Observation

Des symptômes sont visibles sur les parcelles très touchées par ces maladies en 2025. Leur incidence est encore faible.

### Analyse de risque

Les conditions climatiques humides de ces dernières semaines ont été propices à l'établissement de la maladie. Il convient de rester vigilant à l'apparition éventuelle de symptômes. En effet la cylindrosporiose si elle n'est pas contenue peut occasionner des dégâts qui affectent le développement des arbres y compris pour les années à venir.

### Gestion du risque

Aérer les arbres par la taille pour limiter l'humidité de l'air entre les parcelles

Broyer et enfouir les résidus pour limiter la propagation de l'inoculum.

**Symptômes de corynéum sur feuilles de cerisier**



Source : La Tapy

**Symptômes de cylindrosporiose sur feuilles de cerisier**



Source : La Tapy

Ne pas confondre

- la cylindrosporiose : tâches sur les feuilles
- le corynéum : tâches qui se détachent en perforant la feuille





## Secteur Bas Ventoux (84)

### Ravageurs du feuillage

#### Observation

Quelques dégâts de ces insectes ont été observés.

#### Analyse de risque

Les dégâts sont très rarement préjudiciables aux arbres mais à surveiller.

#### Gestion du risque

Surveiller les parcelles pour identifier les éventuels insectes présents et leurs symptômes.

#### Otiorhynque



Source : M. Julien



**Lachnaia velues**

Source : La Tapy



**Foyers de chenilles défoliatrices**

## Hysteropterum

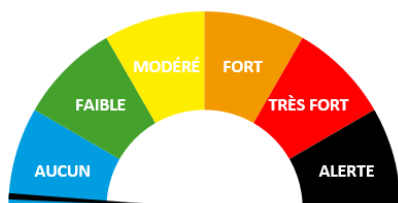
#### Observation

Des pontes d'hysteropterum peuvent être visibles sur les troncs des arbres. Si leur forme porte à confusion il ne s'agit pas de cochenilles, identifiables à leur bouclier, mais de loges de pontes ! Ces encrustements ne sont en aucun cas préjudiciables aux arbres et ne nécessitent aucune intervention.

#### Analyse de risque

Aucun risque

**Pontes d'hysteropterum sur tronc de cerisier**



Source : La Tapy





Secteur Basse Durance (13 et 84) et Alpin (04 et 05)

Campagnol provençal

Observations

L'activité des campagnols est encore visible : des tumuli récents sont observés dans les vergers. Depuis l'année dernière les dégâts s'intensifient.

Analyse de risque

Les jeunes vergers sont à surveiller plus particulièrement. L'appétence du Campagnol pour les racines d'arbres fruitiers peut l'amener à provoquer d'importants dégâts et causer des mortalités d'arbres en jeunes vergers.

Méthode alternative

Consulter la fiche sur le [campagnol provençal](#).



Source : La Tapy

Tumuli en verger de cerisiers



Source : La Pugère

Tumuli frais



Source : La Pugère

Campagnol



Source : La Pugère

Piège installé dans une galerie



## Secteur Basse Durance (13 et 84) et Alpin (04 et 05)

### Lapin

#### Observations

Des dégâts significatifs de lapins sont signalés dans plusieurs vergers. Les observations concernent principalement des écorces rongées au niveau du tronc et de la base des arbres, sans autres symptômes associés. Les jeunes plantations apparaissent particulièrement sensibles.

#### Analyse de risque

Le niveau de risque est élevé, en raison des impacts potentiels sur la survie des jeunes arbres et de l'affaiblissement des sujets plus âgés, pouvant favoriser l'installation de pathogènes. Cette situation semble liée à une pression importante des populations et à un contexte de ressources alimentaires limitées.

#### Méthode alternative

La mise en place de mesures de protection physique des troncs est recommandée. La gestion des abords des parcelles afin de limiter les zones refuges, ainsi que l'utilisation de répulsifs, peuvent compléter ces dispositifs. Des actions de régulation peuvent également être envisagées conformément à la réglementation en vigueur.



Photos : Dégâts de lapins

Le BSV est un outil d'aide à la décision, les informations données correspondent à des observations réalisées sur un échantillon de parcelles régionales. Le risque annoncé correspond au risque potentiel connu des rédacteurs et ne tient pas compte des spécificités de votre exploitation.

Par conséquent, les informations renseignées dans ce bulletin doivent être complétées par vos propres observations avant toute prise de décision.

## Comité de rédaction

**Station d'expérimentation la Pugère (Pomme et Poire)** Dorian BORGNE & Carine MESTRE  
**CTIFL - La Tapy (Cerise)** Aliénor ROYER  
**Chambre d'Agriculture du Vaucluse** Maréva MERABET  
**CRIIAM Sud** Aude GEA, Anne-Marie MARTINEZ



## Observation

**Chambres d'Agriculture de Vaucluse (84)**  
**Chambres d'Agriculture des Hautes-Alpes (05)**  
**Chambres d'Agriculture des Alpes-de-Haute-Provence (04)**  
**GRCETA de Basse Durance**  
**CETA de Cavillon**  
**OP FRUITS & COMPAGNIE**  
**Conserve GARD**  
**Alpes Coop Fruits**  
**Sociétés DURANSIA, CAPL.**

Financé dans le cadre  
de la stratégie **écophyto**



**La stratégie  
écophyto 2030**  
Réduire et améliorer  
l'utilisation des phytos



Vous abonner



Devenir  
observateur  
& contact



Tous les BSV  
PACA